

Publié le 23 mai 2024

Mauges Energies n'en manque pas !

Activant tous les leviers possibles pour produire des EnR, Mauges communauté, via sa Sem Mauges énergies, vise à devenir un territoire à énergies positives en 2050, avec une première étape à 40 % d'EnR en 2030. Un objectif ambitieux mais de plus en plus réaliste.



Mauges communauté (Maine-et-Loire) a fait le choix de créer une Sem pour structurer localement la production d'énergies renouvelables. Une décision prise dans le cadre de la stratégie climat-air-énergie de **cette communauté d'agglomération de plus de 120 000 habitants**, avec des objectifs ambitieux pour devenir un territoire à énergie positive en 2050. « Pour y parvenir, nous avons privilégié trois approches : sobriété, efficacité et Enr », explique le directeur de **Mauges Energies, Richard Huitelec**. « Au-delà des gains environnementaux, la volonté est de **faire des Enr une source de développement pour le territoire, en portant leur part à 40 % du bouquet énergétique local en 2030, contre 13 % à la création de la Sem, en 2020**. Pour rappel, l'objectif national est fixé à 32 % », explique le directeur.

Un investissement tous azimuts

Le capital de la Sem est réparti en 3 actionnaires : **Mauges communauté (79,44 %)**, la **Banque des Territoires (15,89 %)** et la **Sem Alter Energies (4,67 %)**, « qui nous fait profiter de son

expérience dans les Vosges ». La Sem déploie sa stratégie en accompagnant de nouveaux projets, investissant elle-même dans des sociétés de projets EnR ; elle autofinance aussi la politique de transition écologique du territoire via le réinvestissement des dividendes perçus par Mauges communauté. « Dans un premier temps, la Sem a porté 5 projets de parcs éoliens, de centrales photovoltaïques au sol et en toitures. Mais nous sommes à même d'intervenir sur d'autres projets relevant du bois énergie et de la méthanisation ».

Un effet domino pour l'ensemble du territoire

La Sem entend investir directement 5,3 M€ en fonds propres dans le développement des projets ainsi qu'à travers diverses prises de participation aux sociétés de projets. Mais, in fine, en prenant en compte l'effet levier d'autres financements publics, **ce sont près de 85 M€ qui seront investis à l'échelle du territoire pour une énergie verte et locale.** « Et, bien entendu, les bénéfices dégagés par la Sem permettront de financer de nouveaux projets dans le cadre de la transition énergétique du territoire. Je pense à la rénovation des logements, aux mobilités actives ou encore à des campagnes de sensibilisation à la sobriété énergétique », poursuit Richard Huitelec.

« Nous sommes sur le bon chemin »

La Sem travaille en codéveloppement de projets avec des collectifs de citoyens. « Ce sont des personnes qui décident d'aller vers la production d'EnR. Quand les projets sont portés par les citoyens, ils sont plus facilement acceptés par les habitants et les retombées économiques sont plus équitables pour le territoire. Ce type de projet monte en puissance. Nous travaillons sur deux d'entre eux actuellement ». Cette diversité d'approche présente plusieurs intérêts pour la collectivité : « **La Sem est repérée comme un outil de gouvernance,** à plusieurs échelles. Elle crée un effet levier financier pour des projets plus modestes face auxquels les entreprises privées sont moins sensibles », explique le directeur. Pour l'heure, l'objectif intermédiaire de 40 % paraît atteignable. « Nous sommes à 30 %. Nous avons un gros effort à produire sur le solaire. Nous sommes sur le bon chemin », conclut **Richard Huitelec.**